



REGLEMENT INTERIEUR

ACCUEIL

La garderie périscolaire accueille vos enfants tous les jours scolaires dans les locaux situés rue du terrain des sports.

Une fiche d'inscription est à compléter et à ramener en garderie.

Toute inscription vaut à l'acceptation du règlement.

HORRAIRES

Garderie du matin:

Un accueil du matin est proposé les jours d'écoles pour tous les enfants de 7 h à 8 h50.

Transport des enfants dans les écoles de la commune par le bus municipal.

Possibilité d'ouverture le matin à 6 h 30, sur demande et sous réserve de disponibilité du personnel.

Garderie du soir:

Un accueil est proposé de 16 h 15 à 19 h.

La garderie fournit le goûter.

Transport des enfants par le bus municipal.

Une aide aux devoirs est proposée.

La garderie ferme à 19 h, tout départ d'enfant après l'heure est un retard et sera signalé en mairie.

TARIF

Garderie du matin : 2 €

Garderie du soir : 2 €

Petite garderie du matin (après 8 h) : 1 €

Possibilité d'un abonnement trimestriel.

ACTIVITES EXTRA SCOLAIRE

Les enfants qui quitteront la garderie pour pratiquer une activité ne pourront pas réintégrer la garderie à l'issue de la séance.

Il appartient aux familles de les récupérer directement à l'activité.

CONSIGNES DE SECURITE

Le portail doit être fermé après chaque passage.

Le matin, chaque enfant doit être accompagné jusqu'à l'agent pour signaler son arrivée.

Le soir, chaque parent doit se présenter à l'agent pour récupérer son enfant et signaler son départ.

Aucun enfant ne sera remis aux personnes non inscrites sur la liste des personnes autorisées à récupérer le / les enfant(s).

CONTACT

Garderie : 02 97 34 08 90

Mairie : 02 97 34 00 56